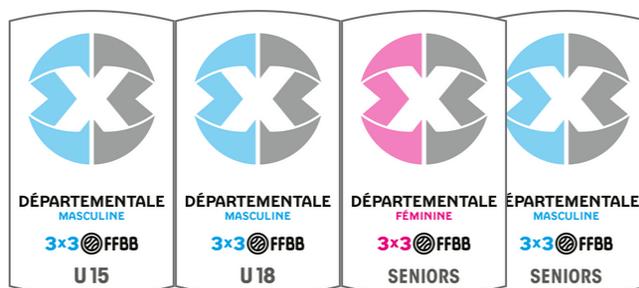


---

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER DU CHAMPIONNAT DE CLUBS 3X3 FFBB NIVEAU DEPARTEMENTAL BY BASKETESSONNE

---



2022

Comité départemental de l'Essonne de Basket-Ball



## Sommaire

ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT 3x3 FFBB .....	3
L'inscription des équipes par le club .....	6
Les actions du comité départemental .....	7
La journée de compétition .....	8
A/ Organisation .....	9
C/ Saisie des résultats .....	11
D/ Forfait, sanctions et surclassement .....	13
ANNEXES .....	14 à 17
Cas particuliers, organisation de la poule .....	14
Feuille de marque officielle 3x3 .....	16
Fiche de résultats .....	17



## ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT 3x3 FFBB BY BASKETESSONNE

### **Article 1 : Championnat 3x3 FFBB**

Le championnat 3x3 FFBB est accessible à tous les clubs, formés en associations sportives ou structures privées, et affiliés à la FFBB.

### **Article 2 : Calendrier**

Le championnat 3x3 FFBB se déroule du **1er octobre** au **31 avril de la saison en cours** et sur deux phases :

- La première phase **Brassage sur 3 dates d'octobre à mars**, est appelée « Séries »,
- La seconde phase, sur 1 dates est prévue en avril eappelée « Master » pour les meilleures équipes de la phase des « Séries »

Lors de cette seconde phase, il s'agit d'une journée **FINAL FOUR** de chaque catégorie, organisée par le comité départemental ou les 4 meilleurs équipe au ranking de victoire sur l'ensemble des Séries se rencontre lors des Master pour déterminer le champion départemental en avril de la saison en cours.

### **Article 3 : Format de chaque phase**

Pour chaque phase, le championnat 3x3 FFBB respecte le format suivant :

- Des poules de quatre à six équipes sont constituées ;
- L'ensemble des équipes se rencontrent sur un terrain neutre identifié ;
- Lors de chaque journée des Séries, les équipes doivent jouer contre chaque équipe de la poule où il se trouve et seront classées à la fin de la journée en fonction de leur pourcentage de victoire.

A l'issue de chaque journée en fonction de leur classement dans leur poule, les équipes reçoivent des points de 1à4 si c'est une poule de 4, de 1à5 si c'est une poule de 5 et de 1à6 si c'est une poule de 6. Sachant qu'à caque fois l'équipe qui finie première de sa poule reçoit le l'unité le plus haute en terme de point ex: 1er A = 5 / 2eme C = 5 / 3eme D=3 etc... et ça pour les 5 équipes dans une poule de 5.



#### **Article 4 : Organisation de la première phase, Séries**

Pour chaque poule et suivant le format décrit à l'article 3, chaque journée de la première phase « Séries », donne lieu à un classement intermédiaire de 1 à 6 : le premier se voit attribuer 6 points, le second 5 points, jusqu'au sixième à qui est attribué 1 point. **Idem pour les poule de 4 ou de 5**

A l'issue **des 3 journées**, le classement général de chaque poule des « Séries » est établi.

Les meilleures équipes de chaque **Catégorie** sont qualifiées **pour le FINAL FOUR appelée Master**

#### **Article 5 : Organisation de la deuxième phase, Master final four**

Les 4 meilleurs équipes des Séries dans chaque catégorie se rencontrent sous la formule suivante

-Formule simple Matche éliminatoire à 5 demi finale / Finale et match de la 3 eme place

1-4

2-3

FINALE



## *L'inscription des équipes par le club*

### **Article 6 : Finances**

Chaque club désirant participer aux championnats 3x3 FFBB doit être en règle financièrement avec la FFBB et ses structures déconcentrées au moment de l'engagement de son équipe.

### **Article 7 : Engagements**

Chaque club désirant participer aux championnats 3x3 FFBB adresse l'engagement de chaque équipe au comité départemental au plus tard le 30 septembre de la saison en cours, et acquitte les droits financiers.

Un club peut engager des équipes dans plusieurs catégories ou plusieurs équipes dans une même catégorie ; dans ce dernier cas, elles ne sont pas engagées dans la même poule, sauf situation exceptionnelle à l'appréciation de l'organisateur, notamment le manque d'équipes engagées.

### **Article 8 : Catégories**

Le championnat 3x3 FFBB **BY BASKETESSONNE** est proposé aux catégories suivantes :

- U15 Homme ,
- U18 Homme ,
- U20/Séniors Homme ,
- U18/Séniors Femme,

### **Article 9 : Nombre de joueurs**

Chaque équipe est composée de quatre joueurs minimum et de sept joueurs maximum ; les effectifs ne peuvent plus être modifiés jusqu'à la fin du championnat lorsque la liste qui est déposée au comité départemental comporte sept joueurs. Si la liste comporte moins de sept joueurs, il est possible, pour le club tout au long de la saison, d'ajouter, sans en changer, des joueurs pour arriver à un maximum de sept. La liste comportant ce ou ces nouveaux joueurs devra être validée par le comité départemental au plus tard sept jours avant la ou leur première participation de ce ou ces joueurs à une rencontre officielle. Lors de chaque journée, seuls quatre joueurs issus de la liste validée, peuvent participer aux rencontres et sont désignés avant le début de leur première rencontre.

### **Article 10 : Licences**

Tout joueur doit être titulaire d'une licence 3x3 FFBB, valide pour la saison en cours, lui permettant de participer aux différents championnats 3x3 FFBB. Cette licence est soit une licence Compétition au sein d'un club 5x5 plus l'option supplémentaire Compétition 3x3 (voir tableau des tarifs fédéraux), soit une licence Compétition au sein d'un club 3x3.



Tout entraîneur, ref, superviseur 3x3, correspondant 3x3/Event Maker doit être titulaire d'une licence 3x3 FFBB, valide pour la saison en cours, lui permettant de participer aux différents championnats 3x3 FFBB.

Cette licence est soit une licence Compétition au sein d'un club 5x5 sans option supplémentaire Compétition 3x3, à l'exception d'un ref désigné parmi les joueurs des équipes en compétition, soit une licence Compétition au sein d'un club 3x3.

### **Article 11: Formulaire d'inscription**

Pour l'engagement de chaque équipe, un formulaire d'inscription est nécessaire et accessible en ligne sur le site du Comité [Basketessonne.fr](http://Basketessonne.fr). Ce formulaire sera directement transmis au CDBB91 **qui traitera votre engagement que après réception du règlement de la participation Fixé à 70 euros .**

### **Article 12: Organisation d'un Open de la SUPERLEAGUE ou de la JUNIORLEAGUE**

Chaque club qui inscrit une ou plusieurs équipes doit organiser un Open (tournoi hors championnat) de la SUPERLEAGUE 3x3 FFBB ou de la JUNIORLEAGUE 3x3 FFBB et doit renseigner sur le formulaire d'inscription la catégorie de l'Open organisé (Open Start ou Open Plus), conformément aux Règlements Généraux du 3x3.

A la fin de la saison, la FFBB vérifie l'organisation effective de cet Open.

### **Article 13: Correspondant 3x3**

Chaque club doit avoir un correspondant 3x3 identifié au moment de l'engagement d'une ou plusieurs équipes. Ce dernier fait le lien entre la fédération, ses structures déconcentrées et les clubs concernés ; il a en charge les inscriptions et le suivi de l'organisation des championnats pour son club.



## *Les actions du comité départemental*

### **Article 14:**

Le comité départemental enregistre les inscriptions et constitue les poules Séries puis les poules Master .

### **Article 15:**

Le comité départemental détermine le calendrier du championnat en respectant les dates des Séries et le Master

### **Article 16: Réclamations**

Si une équipe pose une réclamation car elle pense avoir été lésée par la décision d'un ref ou par un évènement qui a eu lieu pendant une rencontre, elle doit le faire immédiatement par l'intermédiaire de son capitaine auprès du Superviseur 3x3 du plateau, puis confirmer sa réclamation de la même façon à l'issue de la rencontre.

Ce dernier, statue dans l'instant, en premier et dernier ressort, sur cette réclamation en qualité de juge unique, parmi les trois les décisions possibles :

- Classer sans suite la réclamation ;
- Confirmer le résultat acquis sur le terrain ;
- Faire jouer ou rejouer la rencontre immédiatement.

### **Article 17:**

Chaque comité départemental déclare par mail, à l'adresse [championnat3x3@ffbb.com](mailto:championnat3x3@ffbb.com) son correspondant 3x3 titulaire d'une licence fédérale.

Ce dernier peut former et renseigner les correspondants de clubs à l'Event Maker.

Il vérifie la bonne saisie des résultats sur l'Event Maker.

Il organise la journée finale éventuelle pour l'attribution du titre de champion départemental.

## **A/ Organisation de la journée**

### **Article 18 : Lieux de pratique et horaires**

Chaque salle ou terrain où se disputent des rencontres officielles doivent être classés et équipés conformément au règlement des salles et terrains de la FFBB.

Le Comité départemental sollicitera un de ces clubs affiliés à la FFBB, disposant d'une salles déclarées dans la base de données fédérale et le communique à l'ensemble des équipes participants à la journée sans oublier de rentrer l'adresse exacte du lieu où se dispute les rencontres sur FBI.

L'horaire est fixé par le Comité départemental. Cet horaire doit être communiqué au moins une semaine avant à toutes les équipes.

### **Article 19: Horaires pour les jeunes**

Concernant les catégories Jeunes (U15 et U18), les journées sont prévues, sauf cas exceptionnel, les mercredis entre 18H et 20H.

### **Article 20: Jours des rencontres 3X3**

Les matchs peuvent se dérouler uniquement les Mercredis de veilles de vacances scolaire.

Entre 18H et 22H

### **Article 21: Correspondant 3x3**

Le correspondant 3x3 du club s'occupe de relation avec le Comité départemental

- Il effectue l'engagement de son équipe club
- Il veille à ce que son équipe club et tous ses membres soient profilés FIBA 3X3
- Il met à disposition des tenues de match pour les rencontres
- Il prévoit deux jeux de chasubles pour le cas où 2 équipes auraient les mêmes couleurs de maillots,
- Il transmet toutes les informations concernant le championnat départemental à chacun des joueurs de son équipe 3X3 club (règlement, dates, jours, lieux, horaires)

### **Article 22: Event Maker**

Le Comité départemental s'occupe de Event Maker et de toute l'organisation que cela incombe

### **Article 23: Superviseur 3x3**

Le superviseur 3x3 du club fait le briefing du début de plateau ; il rappelle l'état d'esprit et les valeurs du 3x3, les principales règles du 3x3 ; il insiste sur le fait que tout comportement antisportif entraîne la disqualification de l'équipe.

Le superviseur 3x3 assure le bon déroulement des rencontres dans un état d'esprit de fairplay et veille à ce qu'uniquement les 4 joueurs de chaque équipe participant aux rencontres de la journée soient présents sur le terrain et les bancs de remplaçants.

### **Article 24: Arbitrage 3x3**

L'arbitrage est assuré par des Réf 3X3 désignés par la Commission 3X3 et la Commission des Officiels du CD91.

### **Article 25: Échauffement**

La phase d'échauffement a lieu pendant la saisie des informations sur l'Event Maker et l'identification des joueurs (contrôle de la liste des 4 joueurs appelés à jouer la journée, validité de leurs licences). Les équipes qui s'opposent s'échauffent ensemble sur le même panier.

### **Article 26: Organisation des terrains**

Les poules se déroulent sur quatre paniers différents sauf cas particuliers (voir annexe 1).

### **Article 27: Refs**

Les refs sont les arbitres désignés par le superviseur 3x3 du Comité recevant.



Ils assurent le bon déroulement de la rencontre selon le règlement officiel 3x3. S'il n'y a pas de chronomètre de jeu identifié pour chaque terrain, ils décomptent les 12 secondes et annoncent les 5 dernières secondes de possession.

### **Article 28: Tables de marque et marqueurs**

Les tables de marque sont situées dans l'angle du demi-terrain et sont tenues par des marqueurs.

Les marqueurs sont les responsables de la table de marque, désignés par le superviseur 3x3 du Comité parmi les membres de la commission 3X3 du CD91.

Leur fonction est de gérer :

- Le chronomètre de jeu (manuel ou smartphone) en annonçant les 5 dernières minutes et la dernière minute à haute voix,
- La feuille de marque 3x3 (score et fautes d'équipes) (cf. Annexe 2).

### **Article 29: Ballons**

Les matchs doivent se jouer avec les ballons spécifiques 3x3 (Taille 6, poids 7).

### **Article 30: Coaching**

Aucun coach sur le terrain. Le coaching à distance est interdit.

## **B/ Déroulement :**

### **Article 31 : Constitution des poules de « Séries »**

Chaque Série se déroule en deux phases : 1 phase de mini poules (de trois équipes) et des matchs de classement. Toutes les équipes de chaque poule se rencontrent.

Lors de chaque journée selon le calendrier, les poules sont différentes :

- Journée 1 : (définis en fonction du nombre d'équipe par catégories)
- Journée 2 : (définis en fonction du nombre d'équipe par catégories)
- Journée 3 : (définis en fonction du nombre d'équipe par catégories)
- Journée 4 : (définis en fonction du nombre d'équipe par catégories)

Lors de la constitution des poules, le comité départemental attribue une lettre à chaque équipe engagée (de A à F) afin de respecter le calendrier des poules.

### **Article 32: Modalités de classement pour le championnat de clubs 3x3**

- Match gagné : 3 points
- Match perdu : 1 point
  - Match perdu par forfait : 0 point (match perdu 21-0, l'équipe gagnante marque 3 points au classement)
  - Match perdu par défaut : 1 point (match perdu 21-0 l'équipe gagnante marque 3 points au classement)

## **C/ Saisie des résultats :**

### **Article 33: Fiche de résultats**

Sur la fiche de résultats (Annexe 4), sont identifiés les joueurs ayant participé, le correspondant Event Maker du club, le superviseur 3x3 du club et les six capitaines pour la signature en fin de journée (le capitaine d'une équipe est le joueur désigné au sein de chaque équipe en début de journée) et enfin le classement final de la journée.

### **Article 34: Saisie des résultats**

Les résultats sont saisis au plus tard le lendemain de la rencontre à 12h00 par le correspondant 3x3 du Comité qui gère Event Maker :

- Sur FBI ;
- Sur la plate-forme FIBA.

Le correspondant 3x3 transmet simultanément, par mail ou par courrier au comité départemental, la fiche de résultats avec toutes les signatures.

### 1/ Forfaits, retard et perte par défaut :

#### **Article 35: Forfait**

Une équipe qui déclare forfait pour la journée se voit attribuée **0 point** pour la journée concernée. Le deuxième forfait entraîne la perte de **2 points** au classement général du championnat. Le troisième forfait entraîne la mise hors championnat immédiate de l'équipe pour le reste du championnat.

#### **Article 36: Retard**

Un retard de 15 minutes au début de la journée est toléré et consigné par le superviseur 3x3 sur la fiche de résultats. Passé ce délai, un forfait est prononcé pour cette journée à l'équipe concernée. A partir du troisième retard, celle-ci perd **1 points** au classement général à chaque nouveau retard.

#### **Article 37: Perte par défaut**

Si une équipe quitte le terrain ou si elle n'a plus de joueur apte à jouer en cours de rencontre, le match sera considéré comme perdu par défaut.

### 2/ Sanctions :

#### **Article 38: Disqualification de joueurs**

Tout comportement antisportif, toute agression physique ou verbale d'un joueur envers un autre joueur, un ref, ou une personne de l'organisation entraîne immédiatement la disqualification de l'équipe pour la journée.

Le superviseur 3x3 du Comité notifie l'incident sur la fiche de résultats et en informe le comité départemental qui peut demander l'ouverture d'un dossier disciplinaire au Président ou au Secrétaire Général de la Ligue Régionale territorialement compétente.

#### **Article 39: Sanctions disciplinaires**

Tout joueur sous le coup d'une sanction disciplinaire affectant sa participation régulière aux compétitions FFBB (5x5 ou 3x3) ne peut participer aux rencontres de championnat 3x3, de Superleague ou Juniorleague.

#### **Article 40: Blessures**

Après le début d'une rencontre, une équipe qui perd des joueurs sur blessure, peut continuer à jouer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de joueur apte à jouer. Dès lors, les résultats sont acquis et les matchs à venir sont perdus.

#### **Article 41: Moins de 3 joueurs**

Une équipe avec moins de trois joueurs ne peut pas commencer la journée. Elle est classée dernière de la poule.

### **3/ Surclassement :**

#### **Article 42: Surclassement**

Le surclassement est la faculté donnée à un licencié déjà régulièrement qualifié dans sa catégorie de participer dans une catégorie d'âge supérieure.

Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin, conformément au règlement médical de la FFBB. Sa date d'effet est celle du dépôt au comité départemental du certificat médical autorisant le surclassement.

Est assimilée à la date de dépôt, la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée.

Tous les cas non prévus au présent règlement sont soumis aux règlements généraux FFBB et sont tranchés le cas échéant par le Bureau Fédéral et soumis à ratification par le Comité Directeur si nécessaire.

Le présent règlement concerne l'organisation des championnats 3x3 FFBB de 1er niveau : niveau départemental.

## Annexe 1 :

### **Cas particuliers : Impossibilité d'organiser le championnat avec uniquement des poules de 6.**

Une équipe

Deux équipes Organisation libre par le comité départemental

Trois équipes

Les divers cas de figures en fonction du nombre d'équipes inscrites :

#### **Quatre équipes inscrites :**

Une poule de quatre : 4 journées

Chaque équipe fait 3 matchs lors de chaque journée

La journée comporte 6 matchs (1h15)

Organisation sur 1 panier

Le vainqueur est champion, pas de 2ème phase

#### **Cinq équipes inscrites :**

Une poule de cinq : 5 journées ( Formule de poule unique)

Chaque équipe fait 4 matchs lors de chaque journée

La journée comporte 10 matchs (1h45)

Organisation sur 2 paniers

Le vainqueur est champion, pas de 2ème phase

#### **Sept équipes inscrites :**

Une poule de sept, poule de six, avec un exempt : 7 journées

Chaque équipe fait 3 matchs lors de chaque journée

La journée comporte 9 matchs (1h30)

Organisation sur 2 paniers

Le vainqueur est champion, pas de 2ème phase

#### **Huit équipes inscrites :**

Deux poules de quatre séparées sur le comité départemental

4 journées (formule Round Robin)

Chaque équipe fait 3 matchs lors de chaque journée

La journée comporte 12 matchs (1h45)

Organisation sur 2 paniers

Organisation de la 2ème phase ou d'une journée, selon le choix du comité départemental



### **Neuf équipes inscrites :**

Une poule de quatre et une poule de cinq séparées sur le comité (même organisation que la poule de 4 & 5)

Organisation de la deuxième phase ou d'une journée, selon le choix du comité départemental

### **Dix équipes inscrites :**

Deux poules de cinq séparées sur le comité départemental (même organisation que la poule de 5).

Organisation de la 2ème phase ou d'une journée, selon le choix du comité départemental

### **Onze équipes inscrites :**

Une poule de cinq et une poule de six sur le comité départemental (même organisation des poules de 5 & 6).

Organisation de la 2ème phase ou d'une journée, selon le choix du comité départemental

### **Au-delà de 12 équipes : Privilégier les poules de 4, 6 équipes si le temps le permet.**

Par exemple : 13 --> 4-4 et 5

14 --> 5 -5-4

15 --> 3 x 5

16 --> 4 x 4 etc...

**Pour les organisations au-delà de 12 équipes et hors multiples de 6, se reporter aux organisations particulières précédentes pour organiser les poules. Cette gestion des cas particuliers est aussi valable pour la deuxième phase.**

Annexe 4 :

## Fiche de résultats "Championnat 3x3"

DATE ET LIEU DE LA JOURNEE :

Catégorie :

Masculin/Feminin:

Poule :

Correspondant EventMaker

Nom + Signature

Superviseur 3x3

Nom + Signature

Nom du capitaine	Equipe	Signatures

Résultat final	
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Toutes remarques particulières sont à saisir au verso

LISTE DES JOUEURS PRESENTS

Equipe :	Equipe :
----------	----------

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM

Equipe :	Equipe :
----------	----------

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM

Equipe :	Equipe :
----------	----------

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM

Remarques particulières :